

À propos de la lecture « orthodoxe » du nom de couronnement de Ptolémée VI Philométor

Mounir Habachy*

Doctorant en égyptologie – LabEx ArcHiMedE, Université Paul Valéry – Montpellier 3,
Égypte Nilotique et Méditerranéenne (ENiM), Archéologie des sociétés Méditerranéenne (ASM) – UMR 5140

« Names are not always what they seem, (...) »

M. Twain, *Following the Equator: A Journey around the World*.

DEPUIS LA PARUTION DU *Handbuch der ägyptischen Königsnamen* de J. von Beckerath¹, dans lequel l’auteur s’est servi des translittérations de D. Kurth parues dans le *LÄ* IV², le nom de couronnement (NC) de Ptolémée VI Philométor prête à confusion. En effet, les spécialistes se sont contentés de la retranscription³ en l’accompagnant parfois de traductions⁴ sans vérification ni relecture – semble-t-il.

Pour commencer, il est indispensable de rappeler le schéma donnant la règle pour concevoir le NC de chaque pharaon-Ptolémée, fondé sous Ptolémée IV Philopatôr et ce, jusqu’à Ptolémée XII Aulète⁵ :

* Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx ArcHiMedE au titre du programme « Investissement d’Avenir » ANR-11-LABX-0032-01. Je remercie Frédéric Servajean, Marc Gabolde et Christophe Thiers pour leurs remarques pertinentes. Je suis également reconnaissant envers mes collègues Marion Claude, Elsa Froppier, Simon Thuault et Edwin Dalino pour leurs amicales relectures.

¹ J. VON BECKERATH, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, MÄS 49, Mayence, 1999 [1989] (abrégé désormais en vBHdäK).

² D. KURTH dans *LÄ*, col. 1193-1197, s. v. Anhang : Liste der Namen der makedonischen und ptolemäischen Könige, spécialement col. 1194-1195.

³ J. DAS C. SALES, « Le roi Ptolémaïque et les divinités égyptiennes selon la titulature royale », dans H. Györy (éd.), *Aegyptus et Pannonia 3. Acta symposi anno 2004*, Budapest, 2006, p. 199-200, n° 20 ; *id.*, *Ideologia e propaganda real no Egipto ptolomaico (305-30 a.C.)*, *Textos universitários de ciências sociais e humanas*, Lisbonne, 2005, p. 171 ; *id.*, « A nação de transmissão hereditária do poder nas titulações dos Ptolomeus », dans M.Á. Molinero Polo et C. Sevilla Cueva (éd.), *Actas III Congreso Ibérico de Egiptología*, TdE 5/2, Madrid, 2009, p. 223.

⁴ J. DAS C. SALES, *Ideologia e propaganda real no Egipto ptolomaico (305-30 a.C.)*, *Textos universitários de ciências sociais e humanas*, Lisbonne, 2005, p. 167 et 171 ; R.J. LEPROHON, *The Great Name. Ancient Egyptian Royal Titulature*, WAW 33, Atlanta, 2013, p. 182 ; Chr. THIERS, « Membra disiecta ptolemaica (II) », *CahKarn* 14, 2013, p. 483-487, et *infra*, p. 128.

⁵ Ce schéma est proposé dans M. HABACHY, « De la lecture des graphies synthétiques de quelques noms de couronnement ptolémaïques. Celui de Ptolémée IX Sôter II, un cas particulier ? » (à paraître).

Partie I + Partie II



[Jw^c-n- (AB)] + [(X-n)-Pth + (Y-n)-R^c + (Z-n)-Jmn]

(AB) de la « Partie I » correspond au nom de culte grec égyptianisé du / des parent(s) et (X, Y et Z) de la « Partie II » se réfèrent à des participes, substantifs simples ou composés accompagnant les noms des dieux Ptah, Rê et Amon. Le NC ptolémaïque légitime la présence de celui qui le porte à la tête de l'Égypte : la Partie I renvoie à un prédécesseur divinisé ; les éléments de la Partie II marquent l'approbation des trois grands dieux de l'Égypte liés à l'intronisation ⁶.

Depuis sa canonisation, le schéma du NC n'a pas changé malgré la pluralité des variantes graphiques qui prêtent à confusion ⁷. Toutefois, la tradition égyptologique qui tend, dans ses différentes tentatives d'interprétation et surinterprétation, à trouver des variantes de lecture en fonction du changement d'ordre des signes ⁸, voire à identifier des adaptations locales, ne tient pas compte de ce schéma.

La lecture aurait été beaucoup plus simple pour les protocoles ptolémaïques si les premiers décrets, annonçant la titulature du nouveau pharaon, avaient été retrouvés à l'instar de celui de Thoutmosis I^{er} envoyé à « Toury » vice-roi de Kouch ⁹. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Une fois les noms choisis et annoncés, les scribes faisaient en sorte de multiplier les variantes, graphiquement et / ou sémantiquement ¹⁰. Par exemple, ils pouvaient inverser les graphies, l'ordre des signes, des éléments et des divinités au point qu'il est toujours difficile de reconnaître la forme première sous laquelle le nom fut conçu, ce qui remet parfois certaines interprétations en cause.

Voici quelques transcriptions de cartouches de Ptolémée VI Philométor provenant de divers endroits et dont la plupart ont été vérifiées sur photographie. Celles non-vérifiées sont présentées avec des réserves [fig. 1-4].

⁶ J. DAS C. SALES, « A nação de transmissão hereditária do poder nas titulasuras dos Ptolomeus », dans M.Á. Molinero Polo, C. Sevilla Cueva (éd.), *Actas III. Congreso ibérico de egiptología, TdE 5/2*, Madrid, 2009, p. 219 (2).

⁷ Exception faite pour le cas du NC de Ptolémée V Épiphané, pour lequel ont été recensées seulement sept variantes graphiques sur les scènes rituelles, cf. J. HALLOF, *Schreibungen der Pharaonennamen in der Ritualszenen der Tempel der griechisch-römischen Zeit Ägyptens*, *SRaT* 4/1, Dettelbach, 2010, p. 76 (P.5/T.1-T.7).

⁸ Comme l'atteste Fr. Bosch-Puche à propos de la pluralité des variantes du NC d'Alexandre le Grand « This frequency of use results in numerous variant writings », cf. « The Egyptian Royal Titulatury of Alexander the Great, I : Horus, Two Ladies, Golden Horus, and Throne Names », *JEA* 99, p. 142.

⁹ À propos de ce texte voir *Urk.* IV, 80,7-81,4. Pour des traductions possibles de ce texte et de ses deux autres parallèles, voir M.-A. BONHÊME, A. FORGEAU, *Pharaons. Les Secrets du Pouvoir*, Paris, 1988, p. 63 ; St. QUIRKE, *Who Were the Pharaohs ? A History of Their Names with a List of Cartouches*, Londres, 1990, p. 12-13 ; D. VALBELLE, *Histoire de l'état pharaonique*, Paris, 1998, p. 230.

¹⁰ Il est important de définir une variante : a) variante graphique : modification des signes ou de l'ordre des signes qui peut ou non conduire au changement du sens ; b) variante sémantique : changement de sens du nom dû à une modification graphique.



Fig. 1. Cartouches de Philométor provenant du mammisi de Philae.

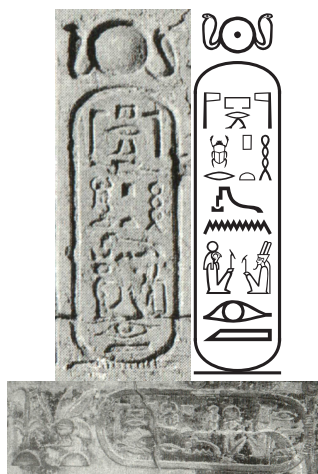


Fig. 2. Deux cartouches de Philométor provenant du temple de Deir al-Médîna.



Fig. 3. Cartouche tiré du relevé de Kôm Ômbo avec le déterminatif (avec réserves).

Fig. 4. Cartouche de Philométor de Kôm Ômbo
© Marion Claude.

À part l'ancienne translittération de Fr.Ll. Griffith¹⁴, H. Junker et E. Winter¹⁵ désormais abandonnée, seuls S. Aufrère¹⁶ et W. Huß¹⁷ ont récemment proposé une translittération qui suit le schéma, mais dont l'attachement des éléments doit être vérifié sur le plan théologique :

(Jw'-n-ntr.wy-pr.wy stp(w)~n-Pth hpr(.w)-R' jr(w)-Mz'.t-Jmn)¹⁸.

¹¹ PM VI, p. 223 (165), cf. H. BEINLICH, *Die Photos der Preußischen Expedition 1908-1910 nach Nubien 5*, SRaT 18, Dettelbach, 2012, détail de la photo B. 0829.

¹² P. DU BOURGET, *Le temple de Deir al-Médîna*, MIFAO 121, Le Caire, 2002, p. 312 (détail de la photo 85) et p. 321 (détail de la photo 106).

¹³ J. DE MORGAN et al., *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique III, Kom Ombos II*, Vienne, 1909, p. 21, détail du relevé (545).

¹⁴ Fr.Ll. GRIFFITH, « Appendix. The Throne-names of the Ptolemies », dans J.P. Mahaffy, *A History of Egypt under Ptolemaic Dynasty, A History of Egypt IV*, Londres, 1899, p. 255-256. Griffith suivait l'ancien comput où l'on trouvera sous Ptolémée (VII) la translittération suivante : Yw' n ntrwi prwi, hpr Pth, stp n Ymn, yr m'z't R', cf. *ibid.*, p. 256.

¹⁵ H. JUNKER, E. WINTER, *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä II*, DÖAWW, Vienne, 1965, p. 139.

¹⁶ S. AUFRÈRE, *Pharaons d'Égypte. Condensé des annales royales et liste exhaustive des souverains de Haute et de Basse-Égypte*, Paris, 1997, p. 28.

¹⁷ W. HUB, *Ägypten in hellenistischer Zeit 332-30 v. Chr.*, Munich, 2001, p. 547.

¹⁸ Le système suivi par W. Huß translittère le NC comme suit : jw'w ntrwj prwj stpw Pth hpr(w) nj R'w jrj m'z't Jmn.

Aujourd'hui la translittération la plus répandue est celle proposée par D. Kurth¹⁹ et J. von Beckerath²⁰:

(*Jw'-n-ntr.wy-pr.wy stp(w)~n-Pth-Hprj jr(w)-Mz'.t-Jmn-R'*).

Pour la Partie II de cette translittération, J. das C. Sales²¹ et R.J. Leprohon²² proposèrent une traduction faite au bénéfice d'une pseudo-divinité²³ (Ptah-Khépri) et d'une divinité (Amon-Rê) dont la présence dans un tel contexte n'est guère justifiable. Si les noms royaux ptolémaïques étaient conçus à Memphis par le clergé de Ptah²⁴, on ne peut supposer que le nom d'Amon-Rê, divinité thébaine par excellence, reprenne place dans les NC par l'action des prêtres memphites²⁵. Quant à Ptah-Khépri, en dépouillant les volumes du *LGG*²⁶, cette pseudo-divinité ne semble pas avoir existé.

Chr. Thiers, à son tour, propose une traduction qui résout ces deux problèmes : « Héritier des dieux Épiphanes, élu de Ptah et de Khépri, qui accomplit la justice de Rê et d'Amon »²⁷. Mais, la présence de deux divinités attachées à un seul élément ne suit non plus la *logique d'attachement* « élément-divinité » dans un cartouche²⁸. En outre, la double présence du concept solaire dans les NC est connue chez quelques rois au Nouvel Empire²⁹ – où Rê est mentionné deux fois dans le cartouche – mais n'est plus habituelle à l'époque ptolémaïque. Qui plus est, le radical *hpr* n'est jamais attesté dans les NC en tant que dieu alors qu'il est connu comme élément. En revanche, la divinité *Hprj* est de présence très restreinte dans le

¹⁹ *LÄ* IV, col. 1194 (§ Ptolemaios VI, T).

²⁰ *vBHdäK*, p. 238 (§ 6 T.1 et T.2).

²¹ J. DAS C. SALES, *Ideologia e propaganda real no Egipto ptolomaico (305-30 a.C.)*, p. 167, traduit « (...), o escolhido de Ptah-Khepri, aquele que faz reinar a justiça de Amon-Ré ».

²² R.J. LEPROHON, *The Great Name. Ancient Egyptian Royal Titulature*, p. 182, traduit « (...), chosen by Ptah-Khepri, who has carried out Maat for Amun-Re ».

²³ Une telle divinité n'est pas attestée dans la documentation égyptienne.

²⁴ J. DAS C. SALES, *Ideologia e propaganda real no Egipto ptolomaico (305-30 a.C.)*, Lisbonne, 2005, p. 153 ; Fr. HERKLOTZ, « Ptolemaios XII. Neos Dionysos – Versager oder siegreicher Pharao ? », *IBAES* X, p. 143.

²⁵ E. HORNUNG, *Les Dieux de l'Égypte. Le Un et le Multiple*, Monaco, 1986, p. 200 et 201, précise : « Diverses études ont montré qu'après le décès d'Akhnaton, il n'y eut pas, contrairement à l'opinion en vigueur auparavant, de "restauration" ni de retour immédiat à la primauté du dieu de l'État Amon ; pas plus que Thèbes, la "ville d'Amon" ne retrouva son statut privilégié de capitale. On observera jusqu'au règne de Horemheb (1333-1306 avant J.C.) une nette réserve dans l'attitude à l'égard d'Amon, alors que les divinités d'Héliopolis et de Memphis passèrent au premier plan. La nouvelle capitale était Memphis... Ainsi que le montre Hari, Horemheb évite d'employer la phrase Amonrasonther, "Amon-Rê roi des dieux", qui était très prise dans le passé ». Si c'est le cas au temps de Horemheb après la réconciliation, il n'y a pas sans doute de raison que les prêtres de Ptah de leur côté le mettent de nouveau en exergue.

²⁶ Surtout le troisième volume avec les différentes attestations de « Ptah », voir *LGG* 3.

²⁷ Chr. THIERS, *CahKarn* 14, p. 483-487.

²⁸ Pour une définition de la *logique d'attachement*, cf. *infra*, p. 129.

²⁹ On connaît entre autres les NC suivant pour Thoutmosis I^{er} où des ajouts furent faits à « *ʿj-hpr-kj-R'* » NC original : *jr(w)~n-R'* (3 T.2) ; *stp(w)~n-R'* (3 T.3) ; *mr(y)~n-R'* (3 T.5) et *s'ʿj(w)~n-R'* (3 T.7) (cf. *vBHdäK*, p. 134-135) ; Thoutmosis III eut aussi recours au même procédé en ajoutant à son nom « *mn-hprw-R'* » les unités suivantes *jw'-R'* (6 II T.5) ; *jr(w)~n-R'* (6 II T.6) ; *mr(y)~n-R'* (6 II T.7) ; *stp(w)~n-R'* (6 II T.8) ; et *s'ʿj(w)~n-R'* (T.10 et T.11) (cf. *vBHdäK*, p. 136-137) ; Thoutmosis IV également fit ajouter à « *mn-hprw-R'* » son NC les éléments suivants *mr(y)~n-R'* (8 T.3), *jr(w)~n-R'* (8 T.4) et *stp(w)~n-R'* (8 T.5) (cf. *vBHdäK*, p. 140-141), voir également Amenhotep III (*vBHdäK*, p. 142-143 § T.8-11). Quant à Amenhotep IV (*ibid.*, 10 I T.1 et 2, II T.3) il n'y eut pas d'ajout à son NC, la double présence de Rê ayant fait partie de son NC dès sa conception.

nom d'Horus³⁰, des Deux Dames³¹ et d'Horus d'Or³², et jamais attestée dans les NC à l'époque dynastique. La présence de deux éléments s'attachant à une divinité, mise en facteur commun, est connue, mais la présence de deux divinités pour un seul élément n'est pas habituelle³³. Cette traduction, malgré les solutions qu'elle induit, soulève plus de difficultés. Par conséquent, le problème n'est pas celui de la traduction mais de la translittération.

D'une part, cette translittération ne suit pas le schéma des NC qui, depuis sa canonisation sous Ptolémée IV, exige systématiquement un « trinitarisme³⁴ » qui est ici absent. D'autre part, les quatre éléments des deux parties sont ici réduits à trois. Par conséquent, une nouvelle analyse du NC de Ptolémée VI devient nécessaire, en se fondant sur une translittération plus ancienne proposée par Griffith, Junker et Winter.

De surcroît, il est indispensable de rétablir le concept de *logique de l'attachement* : dans les cartouches royaux, quand on envisage des « éléments » (participes ou substantifs) et des théonymes, il est plus logique de recourir à l'association de chaque élément à un *seul* et *unique* théonyme et non à deux ou à plusieurs – surtout si l'équation est équilibrée et que le nombre d'éléments correspond à celui des divinités. Cette association doit se fonder sur des formes plus anciennes voire traditionnelles. Dans le cas contraire, on obtiendrait des formes divines nouvelles contredisant la règle générale de la *syntaxe des noms* et / ou du schéma général qui lui est associé. Ce procédé s'impose avant d'associer et de convertir deux divinités en une seule, et de penser à un « syncrétisme » ou une « coordination (dieu A et dieu B) » qui doivent passer au second plan. Le syncrétisme, à son tour, est peu vraisemblable dans les titulatures royales, très peu de rois y ayant eu recours³⁵.

Le NC de Ptolémée VI Philométor, n'ayant *a priori* qu'une seule valeur sémantique³⁶ – la plus connue³⁷ –, est d'une grande variété graphique³⁸. Comme il a été dit plus haut, les

³⁰ Séthi I^{er} *sz-Ḥprj* (vBHdäK, p. 148-149, § 2 H.17).

³¹ Thoutmosis III *hprw-m-Ḥprj* (*ibid.*, p. 136-137, § 6 II N.5), Ramsès II *sšp-nṯry-n(y)-Ḥprj* (*ibid.*, p. 152-153 § 3 N.3).

³² Séthi I^{er} *jr(w)-n-Ḥprj* (vBHdäK, p. 150-151, § 2 G5).

³³ Par contre dans les noms personnels, on a un unique exemple de Ptolémée IX Sôter II qui est *(mry-ṯs.t-Pth)*, cf. S. CÄBOR-PFEIFFER, « Zur Reflexion Ptolemäischer Geschichte in den ägypten Tempeln aus der Zeit Ptolemaios IX. Philometor II. / Soter II. und Ptolemaios X. Alexander I. (116-80 v. Ch.r.). Teil 1 : Die Bau- und Dekorationstätigkeit », *JEH* 1/1, 2008, p. 30, cet ajout d'Isis sera la règle chez Ptolémée XII (J. HALLOF, *Schreibungen der Pharaonennamen*, p. 252-261). Une telle modification était seulement envisageable dans le nom personnel et non dans le NC schématisé. Le NC est un moyen de légitimation et d'approbation du panthéon égyptien, et doit donc inclure des éléments purement égyptiens : les trois grands dieux correspondant aux trois grandes villes de l'Égypte. Le nom personnel étant une transcription égyptienne de l'original grec permet une certaine flexibilité. Dans ce dernier, il est possible que la ville d'Alexandrie, une cité *ad Aegyptum*, soit indirectement attestée (par Isis) et la *chôra*, l'Égypte, soit représentée par le dieu indigène Ptah. Ces deux divinités, Isis et Ptah, peuvent très probablement représenter les confins du sud (Isis de Philae), les confins du nord (Isis d'Alexandrie) et l'ancienne capitale indigène, Memphis (Ptah).

³⁴ Pour le trinitarisme ou la « nouvelle triade de l'état », voir E. HORNUNG, *Les Dieux de l'Égypte. Le Un et le Multiple*, Monaco, 1986, p. 199-201.

³⁵ À titre d'exemple, pour le recours au syncrétisme : le deuxième NC de Darius I *(mry-Jmn-R')* () dont le nom d'Amon-Rê est présenté par les graphies anthropomorphes d'Amon et Rê l'un en face de l'autre avec le seul élément *mr(y)*. Un tel syncrétisme est confirmé par le troisième NC du souverain où le nom d'Amon-Rê est rendu phonétiquement par sa graphie traditionnelle () cf. vBHdäK, p. 220-221 (§ 2 T.1, § 2 T.3). Un seul élément associé à deux divinités suffit pour que le syncrétisme soit obligatoire.

³⁶ Cf. *supra*, n. 13 (b).

³⁷ vBHdäK, p. 238 et 239 (§ 6 T.3), évoque deux translittérations (sémantiques) pour trois variantes graphiques dont la dernière (T.3) est aussi mentionnée dans H. GAUTHIER, *Livre des rois d'Égypte IV. Recueil des titres et*

translittérations aujourd'hui communément admises par la tradition égyptologique ne tiennent pas compte de la proposition de Griffith, Junker et Winter, laquelle, en revanche, respecte la présence des trois grands dieux de l'Égypte : Ptah, Rê et Amon.

Dans toutes les translittérations proposées, aucun problème ne concerne la Partie I, toute l'interprétation étant axée sur la Partie II :

$$(X-n)-Pth + (Y-n)-R' + (Z-n)-Jmn$$

Pour $(Y-n)-R'$, dans tous les cartouches royaux, l'élément où apparaît le concept de la $Mj'.t$ renvoie toujours au dieu Rê³⁹. Une telle lecture est attestée depuis la XXX^e dynastie⁴⁰. En outre, une telle relation s'explique aisément sur un plan théologique : Maât est la fille de Rê et Rê se nourrit de Maât⁴¹. D'un autre côté, l'attachement d' $jr(w)-Mj'.t$ à Amon dans les titulatures, comme l'ont proposé S. Aufrère et W. Huß, est sans parallèle. Le problème du deuxième élément est réglé. On obtiendra donc :

$$(X-n)-Pth + jr(w)-Mj'.t-R' + (Z-n)-Jmn$$

*protocoles royaux, noms propres de rois, reines, princes, princesses, et parents des rois, suivi d'un index alphabétique. De la XXV^e dynastie à la fin des Ptolémées, MIFAO 20, Le Caire, 1915-1916, p. 298 (XLI.A). Elle n'est guère citée dans le recueil récent de J. HALLOF, *Schreibungen der Pharaonennamen*, p. 80-93, qui établit une liste exhaustive des variantes des NC et des autres noms consignés dans les scènes rituelles des temples publiés avant 2010. Cette variante est probablement suspecte. Dans les deux premiers livres, il est renvoyé à LD IV, 27a.*

³⁸ J. HALLOF, *Schreibungen der Pharaonennamen*, p. 80-93 ; pour une exception de variante sémantique, cf. *ibid.*, p. 93 (P.6/T.140 et 141), et pour la deuxième variante *pr-ꜥ* (P.6/T.141), voir P. LACAU, *Études d'égyptologie I. Phonétique égyptienne ancienne*, BiEtud 41, Le Caire, 1970, p. 107-109 ; et Ph. DERCHAIN, « Pharaon dans le temple ou l'illusion sacerdotale », dans *Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes*, LettrOr 5, Louvain, 1996, p. 91-99.

³⁹ Exemples : $wsr-Mj'.t-R'$ est présent dans les NC de Ramsès II (vBHdäK, p. 154-155, § 3 T.1-15), Ramsès III (*ibid.*, p. 166-167, § 2 T.1-3), Ramsès IV (*ibid.*, p. 166-169 § 3 T.1-4), Ramsès V (*ibid.*, p. 166-169, § 4 T.1-5), Ramsès VII (*ibid.*, p. 172-173, § 6 T.1-4), Ramsès VIII (*ibid.*, p. 172-173 § 7 T.1-5), Amenemopé (*ibid.*, p. 180-181, § 4 T.1, 2 T+E), Chéchanq III (*ibid.*, p. 188-189, § 6 T.1-7), Chéchanq IV (*ibid.*, p. 192-193, § 4 T.1-3), Osorkon II (*ibid.*, p. 186-187, § 5 T.1-6), Osorkon III (*ibid.*, p. 194-195, § 5 T.1-T.5), Takélot III (*loc. cit.*, § 6 T.1-5), Pamaï (*ibid.*, p. 190-191, § 8 T.1-4), Roudamon (*ibid.*, p. 196-197, § 7 T.1 et 2), Pédoubastis I (*ibid.*, p. 192-193, § 2 T.1 et 2), Aoupout II (*ibid.*, p. 204-205 § e T.1 et 2), Alara (?) pour le NC de ce roi, voir Kh. EL-ENANY EZZ, *Les titulatures royales de la XXV^e à la XXX^e dynastie : Morphologie – choix des noms – tradition et innovation*, Montpellier, 2001 (thèse de doctorat inédite, université Paul-Valéry Montpellier 3, dirigée par S.H. Aufrère et soutenue le 6 juillet 2001), p. 40-41, § 50, et Pi(ânk)h (vBHdäK, p. 206-207, § 3 T.1 et 2) ; $mry-Mj'.t-R'$ est présent dans le nom d'Horus de Séthi I^{er} (*ibid.*, p. 148-149, § 2 H4) ; $n(y)-Mj'.t-R'$ dans le NC d'Amenemhat III (*ibid.*, p. 86-87, § 6 T.1-6) ; $nb-Mj'.t-R'$ dans le NC de Nebmaâtrê, Amenhotep III (vBHdäK, p. 140-143 § 9 T.1-T.12), et Ramsès VI (vBHdäK, p. 170-171, § 5, T.8) ; $Hqj-Mj'.t-R'$ dans le NC de Ramsès IV (vBHdäK, p. 168-169 § 3 T.5 – T.11) ; $hpr-Mj'.t-(ny)-R'$ dans le NC de Ramsès X (vBHdäK, p. 174-175 § 9 T.3 et T.4) ; $ny-Mj'.t-R'$ dans le NC de Kachta (?) (vBHdäK, p. 206-207, § 2 T) pour ce NC voir Kh. EL-ENANY EZZ, *op.cit.*, p. 44-45, § 56 ; $mn-Mj'.t-R'$ dans le NC de Séthi I^{er} (vBHdäK, p. 150-151, § 2 T.1°-T.13), et Ramsès XI (*ibid.*, p. 174-175, § 10 T.1-6) ; $Mj'.t-kj-R'$ dans le NC de Hatchepsout (*ibid.*, p. 134-135, § 5 T.1 et 2).

⁴⁰ $Jr(w)-Mj'.t-R'$ est attesté dans le NC de Téôs (vBHdäK, p. 226-227, § 2 T.1 et 2). Il est à noter que ce souverain de la XXX^e dynastie est le premier à introduire cet élément dans les NC, cf. Kh. EL-ENANY, « Remarques sur les noms des rois de la XXX^e dynastie », BSEG 30, 2014-2015, p. 19.

⁴¹ B. MENU, « Maât fille de Rê », DBAT 12, 1991, p. 55-60 ; *id.*, *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte II*, BiEtud 122, Le Caire, 1998, p. 225-229, plus précisément p. 226 et n° 7 ; p. 228 et n° 23.

Quant aux deux autres éléments : **(X-n)-Pth** et **(Z-n)-Jmn**, il est évident que *stp(w)~n* était à rattacher de préférence à Ptah, lecture attestée depuis le règne de Ptolémée IV Philopâtor ⁴². Il s'agit d'une convention égyptienne qui a commencé deux générations avant Philométor et qui va se poursuivre jusqu'à Ptolémée XII Aulète ⁴³. C'est la raison pour laquelle S. Aufrère et W. Huß ont logiquement préféré la lecture *stp(w)~n-Pth*. Mais un nouvel élément fait son apparition pour la deuxième ⁴⁴ et la dernière fois dans les NC lagides (le  *hpr*), qui modifiera cette convention exclusivement pour le cartouche de Ptolémée VI.

Au moins deux « schémas » – repérés pour chaque souverain – de la *Liste des graphies* (située à la fin de cet article, voir annexe) donnent l'ordre des signes au sein des cartouches des NC ptolémaïques. Dans ces schémas, les prédécesseurs et successeurs de Ptolémée VI ont en commun le fait que l'élément qui s'attache au dieu Ptah se grave directement avant ou par antéposition honorifique après lui. Il est donc logique de penser que le nouvel élément *hpr* qui le précède sur des variantes ou le suit sur d'autres ne peut se lire qu'avec Ptah. Également, les deux autres éléments *jr(w)-Mꜣ.t* et *stp(w)~n* encadrent les graphies divines réunies d'Amon affrontant Rê auxquels ils doivent se rattacher.

Dans quelques variantes des cartouches verticaux [fig. 3], le déterminatif  est d'un intérêt particulier ⁴⁵. En effet, dans certains cas, il est difficile de savoir si ce hiéroglyphe sert à désigner Ptah en tant que dieu, *hprw* en tant que concept divin et / ou les deux à la fois ⁴⁶.

Un hymne adressé au dieu Ptah, qui évoque à plusieurs reprises ses manifestations *hprw* nous est connu par le papyrus de Berlin 3048 qui date du règne de Ramsès IX. On peut y lire ⁴⁷ :



Jw=k m jrw=k n(y) Tꜣ-tnn m hpr(w)=k n(y) dmd Tꜣ.wy.

Tu es en tes formes de Taténe, en ta manifestation d'unificateur du Double-Pays.

Cette mise en exergue de la manifestation de Ptah (Taténe) ⁴⁸, en tant que dieu et roi unificateur, n'est peut-être pas arrivée par pure coïncidence dans un NC. Ce nom royal,

⁴² vBHdäK, p. 236-237 (§ 4 T, § 5 T.1), p. 240-241 (§ 8 T), p. 242-243 (§ 10 T.1 et T.2), p. 244-245 (§ 12 T.1-3).

⁴³ M. HABACHY, « De la lecture des graphies synthétiques de quelques noms de couronnement ptolémaïques. Celui de Ptolémée IX Sôter II, un cas particulier ? » (à paraître).

⁴⁴ La première fois où l'élément *hpr* fait son apparition est sur un bloc du musée du Caire (JE 43610) au nom de Ptolémée Sôter I qui, comme l'avait proposé Lepsius au XIX^e siècle, sans donner de référence, aurait porté le nom de (*Hpr-k-R'*), cf. C.R. LEPSIUS, *Königsbuch der Alten Ägypter* II. *Die Hieroglyphischen Tafeln*, Berlin, 1858, pl. LI). À propos de ce bloc, voir désormais K.P. KUHLMANN, « Ptolemais – the Demise of a Spurious Queen (Apropos JE 43610) », dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens, Rainer Stadelmann Gewidmet*, Mayence, 1998, p. 469-472 et pl. 14C.

⁴⁵ Cf. *supra*, fig. 3. Cette graphie avec déterminatif a des parallèles, mais sous réserve de vérification, voir J. DE MORGAN *et al.*, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique* III, *Kom Ombos* II, Vienne, 1909, p. 21, relevé (544) et p. 23, relevés (548) et (549). Les graphies avec ce déterminatif sont fréquentes à Edfou.

⁴⁶ Je remercie Simon Thuault pour cette remarque.

⁴⁷ Je remercie Edwin Dalino pour avoir porté à ma connaissance ce texte. Pour ce dernier, voir W. WOLF, « Der Berliner Ptah-Hymnus (P. 3048, II-XII) », *ZÄS* 64, 1929, p. 23 (17 et 18), et pour une traduction allemande *ibid.*, p. 26 ; pour une traduction anglaise, cf. M. SANDMAN HOLMBERG, *The God Ptah*, Lund, 1946, p. 82 ; pour une traduction française voir S. SAUNERON, J. YOYOTTE, « La naissance du monde selon l'Égypte ancienne », dans *La naissance du monde, SourcOr* I, Paris, 1959, p. 65.

⁴⁸ Pour l'assimilation de Ptah à Taténe, cf. M. SANDMAN HOLMBERG, *The God Ptah*, Lund, 1946, p. 56-63 ; J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux*, Paris, 2007, p. 531-532.

toujours précédé de l'idée de dualité *n(y)-sw.t-bjty* et quelquefois de l'ajout de l'épithète *nb-T3.wy*, correspond à cette conception théologique et assure de loin cette translittération ⁴⁹.

Par conséquent, sachant qu'*jr(w)-M3'.t* se lit en relation avec Rê, que *hpr* se lit avec Ptah, on en déduit logiquement que *stp(w)~n* se lit avec Amon. On rejoint ainsi la lecture plus pertinente de Griffith, Junker et Winter :

(jw'-n-ntr.wy-pr.wy hprw-Pth jr(w)-M3'.t-R' stp(w)~n-Jmn).

L'Héritier-des-dieux-Épiphanes, Manifestation-de-Ptah ⁵⁰ , Celui-qui-établit-la-Maât-de-Rê, l'Élu-d'Amon.

⁴⁹ À propos de l'aspect royal de Ptah, voir M. SANDMAN HOLMBERG, *op. cit.*, p. 80-86, intitulé « Ptah as King ».

⁵⁰ L. Gabolde traduit les cartouches de Philométor selon l'ancienne proposition de Griffith, Junker et Winter, mais il préfère l'emploi de « (celui) qu'a créé Ptah » voir « Index : Noms des rois et des reines » dans P. DU BOURGUET, *Le temple de Deir al-Médîna*, p. 259.

Annexe : liste des graphies

Il s'agit des éléments et des divinités tels qu'ils apparaissent dans le cartouche sans tenir compte de normes de lecture égyptologique (inversion d'ordre de signes, antéposition honorifique, etc.).

Les mêmes éléments du schéma de translittération ⁵¹ sont également utilisés pour retracer le schéma des différents cartouches des souverains depuis Philopâtor jusqu'à Aulète ⁵² en excluant Philométor I (dont le NC étudié ici) et Philométor II / Sôter II (sujet d'autre étude). On aura recours à la liste des variantes – qu'on estime la plus exhaustive – établie par J. Hallof, *Schreibungen der Pharaonennamen in der Ritualszenen der Tempel der griechisch-römischen Zeit Ägyptens* I, *SRaT* 4/1, Dettelbach, 2010.

Le but de ces schémas est de montrer que l'élément (X-n) est systématiquement accolé au théonyme de Ptah (phonétique ou graphique), soit avant soit après, chez les différents souverains ptolémaïques, rarement un peu plus loin. De même, on voit que les éléments (Y-n) et (Z-n) entourent dans la plupart des cas les graphies anthropomorphes de Rê et Amon à la fin du cartouche.

Ptolémée IV Philopator

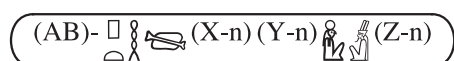
Schéma 1 correspond aux variantes (P.4/ T.7, 30, 31, 34-43) :



Schéma 2 correspond aux variantes (P.4/ T.8-29, 32, 33, 44-46)



Schéma 3 correspond aux variantes (P.4/ T.2-6)



Ptolémée V Épiphane

Schéma 1 correspond à la variante (P.5/T.7)

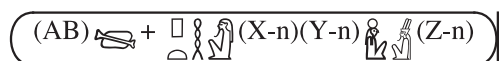


Schéma 2 correspond aux variantes (P.5/ T.1, 4-6)



⁵¹ *Supra*, p. 125.

⁵² Pour Ptolémée V et XII, furent seulement retenues les variantes où le *sh̄m* et *nh̄* de l'élément (Z-n)-*Jmn* de la Partie II sont représentés en signes hiéroglyphes et non des attributs sur les genoux des dieux. Sur ce dernier phénomène, voir M. HABACHY, « De la lecture des graphies synthétiques de quelques noms de couronnement ptolémaïques. Celui de Ptolémée IX Sôter II, un cas particulier ? » (à paraître).

Ptolémée VIII Évergète II

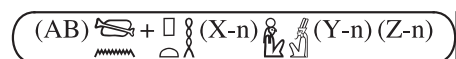
Schéma 1 correspond aux variantes (P.8/ T.3-15, 18-25, 31,36-48, 51-107, 112-154, 156-165, 167, 168, 170-209)



Schéma 2 correspond aux variantes (P.8/T. T.33-35, 169)



Schéma 3 correspond aux variantes (P.8/T.16, 17, 26-29)



Ptolémée X Alexandre I

Schéma qui correspond aux variantes (P.10/ T.1-43, 45-50, 52-109)



Ptolémée XII Aulète ⁵³

Schéma 1 correspond aux variantes (P.12/ T. 87-89, 104, 106-108, 110-119, 121, 124, 137, 147-155, 157, 159-161, 163-172, 176, 177, 179, 186, 196, 201, 204, 206, 207, 209)

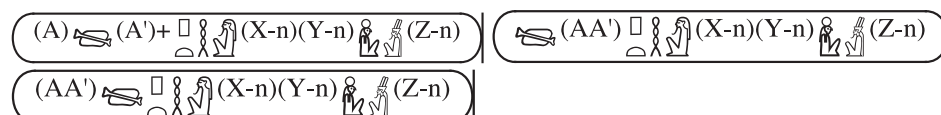


Schéma 2 correspond aux variantes (P.12/ T.125-133)

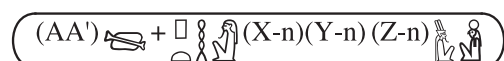


Schéma 3 correspond aux variantes (P.12/T. 156-158, 162)

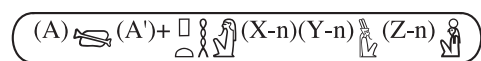
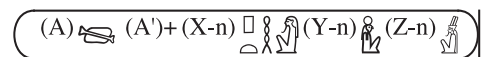


Schéma 4 correspond aux variantes (P.12/ T. 146, 198-199).



⁵³ Pour ce souverain, (A) correspond exceptionnellement à *p(ɜ)-ntr* et (A') à l'épithète *nty-nhm* (nom de culte appartenant à Sôter II).